

## "Support Technique" (Conseil)

### Gamme produits



### Entreprises concernées

Toutes les entreprises pour lesquels nous intervenons en matière de "Conseil" ou de "Formation" assorti d'un projet de mise en œuvre immédiate

Pour la "Formation", voir la fiche **"Support Technique" (Page "Formation - Service")**

### Particularités

Cette prestation n'est jamais vendue seule, elle est toujours le complément à une prestation de "Conseil" ou de "Formation".

Le contrat de **"Support Technique"** attaché à une prestation de "Conseil" c'est plus d'efficacité pour des coûts moindre (*Un forfait en plus, mais moins de jours d'intervention sur site et moins de frais de mission*), c'est donc **une prestation plus efficiente.**

### Descriptif

Les actions de "Conseil" – appelés parfois "Actions d'accompagnement" - sont des actions pour lesquelles les interventions des consultants sont fragmentées et étalées dans le temps.

Quelque soit la qualité des apports du consultant lors de ses interventions et de la planification des tâches à réaliser entre deux prestations, il est fréquent que celui, ou ceux qui, dans l'Entreprise, doivent agir, se posent des questions ou aimeraient faire valider leur travail, sans attendre le rendez-vous suivant, pour ne pas ralentir le Plan d'Action du projet.

Le **"Support Technique"** est tout d'abord fait pour répondre à ces besoins.

Le **"Support Technique"** est également, sinon une forme de *"coaching"* à distance, au moins du "Conseil" à distance". De ce fait, le contenu des interventions sur site, du consultant, sont plus ciblés, concernent les points les plus importants qui demandent un travail en "face à face", en groupe, sur le terrain, ..... et elles ne commencent plus par : *"Bien, qu'est-ce qui a été fait depuis mon dernier passage et quels sont les problèmes rencontrés ?"* avec tout ce que les réponses à ces questions consomment comme temps.

Lorsqu'une Entreprise choisit une formule de prestation **"Conseil + Support Technique"**, elle bénéficie, durant toute la période définie par le contrat, d'une assistance permanente par courriel. Le contrat définit la nature des échanges et prestations. Le volume de ces échanges est estimé pour fixer la valeur du forfait relatif au **"Support Technique"**, mais il n'est pas limité.